



Mairie de BOISGERVILLY

Téléphone : 02.99.06.42.05

Site Internet : [www.boisgervilly.fr](http://www.boisgervilly.fr)

Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

Octobre 2016 - N° 24

## Boisger'info

*« Passage à l'heure d'hiver le dimanche 30 octobre : une heure de sommeil en plus ».*

### VIE COMMUNALE :

#### **Prochaines réunions à la mairie :**

Conseil municipal : Le jeudi 06/10 à 20h00, salle du conseil municipal.

CCAS : le jeudi 06/10 à 18h30, salle du conseil municipal.

#### **Logement social Résidence « Le Bois Joly » :**

Un appartement est à louer :

- 1 type 3 duplex de 65m2 avec une terrasse de 24m2.

#### **Logement communal :**

Un appartement de type 3, situé au-dessus de la Mairie, est à louer.

#### **Travaux sur la commune : Aménagement du bourg (2<sup>ème</sup> tranche).**

-Rue de Brocéliande : les travaux ont commencé le 12/09. Rappel : la rue est barrée sauf pour les riverains et l'accès aux commerces.

-Rue de l'Enchanteur Merlin : les travaux ont commencé également le 12/09. La route n'est pas barrée. Une déviation est mise en place par la « Rue du Béziers ».

Ces travaux peuvent engendrer quelques gênes ou nuisances.

Nous vous remercions de votre compréhension.

#### **Réseau babysitting :**

Le CCAS a mis en place un service de mise en relation babysitting entre les parents et les jeunes à partir de 16 ans sur la commune de Boisgervilly. Les parents intéressés sont invités à s'inscrire en Mairie.

**Cimetière** : En raison de la Toussaint le mardi 1<sup>er</sup>/11, il serait souhaitable que les personnes qui envisagent de nettoyer les tombes interviennent avant le samedi 29/10 afin de favoriser le travail d'entretien du Service Technique.

#### **Fauchage, débroussaillage en campagne :**

Il est prévu du 03 au 15/10. Merci de préparer le passage de l'entreprise en déplaçant les fils de clôture, en enlevant piquets et autres matériaux, et matérialiser l'arrivée du drainage pour faciliter le travail et nettoyer intégralement les accotements.

#### **Enquête : « Complémentaire santé pour tous les Boisgervilliens » :**

Il n'est pas trop tard pour retourner en Mairie le questionnaire inséré dans l'Infos n°72, distribué à chaque foyer. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet. Nous comptons sur l'avis de tous !

#### **Aux propriétaires de chiens :**

Il est rappelé que la loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. S'il s'agit d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, ce dernier doit également être muselé.

### ETAT CIVIL :

#### **Naissances :**

Le 18/09 : Rose GRELICHE.

### AGENDA :

#### **Dates à retenir :**

03/10 : Rencontre entre professionnels de Boisgervilly à 20h à la Salle polyvalente (Mairie et l'UPB).

07/10 : Concert, au profit du Téléthon, de la Montalbanaise et des élèves de l'école de musique de Montauban à 20h30 à la salle polyvalente de Saint Pern. Participation libre (GACM).

13/10 : Repas de club à 12h à la salle polyvalente (Club du Bois Joly).

18/10 : Spectacle « Entrez donc » dans le cadre de l'édition 2016 du festival « Mômes d'automne » à 9h30, 10h45 et 17h à la salle polyvalente (Communauté de Communes Saint Méen-Montauban).

#### **Divers : SMICTOM :**

-Collecte des déchets : Le bac vert tous les mardis et le bac jaune les mercredis 05 et 19/10.

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail  
avant le 20 de chaque mois : [mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr](mailto:mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr).

## ENFANCE ET JEUNESSE :

### -Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.

- **TAP** : nous recherchons actuellement une personne disponible 1h30 par semaine pour animer les temps d'activités périscolaires (mardi et jeudi de 15h15 à 16h30). Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la Mairie.
- **Les tickets** de cantine scolaire et les tickets de transport vers le Centre de Loisirs le mercredi midi sont à prendre à l'Agence postale. **Les enfants qui prennent le transport vers le Centre de Loisirs doivent s'inscrire au préalable en Mairie.**
- **Vacances de la Toussaint** : du 19/10 au 02/11.

**-RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants)** : permanence à la Mairie le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement.

Contact : Christelle AUCLAIR au 02.99.61.74.14.

Mail : [ripame@stmeen-montauban.fr](mailto:ripame@stmeen-montauban.fr)

### **-Festival « Mômes d'automne » 2016 du 18 au 23/10 :**

**« Entrez donc »** par la Compagnie Murmure du Son le **mardi 18/10 à la salle polyvalente**. 3 représentations de 30min : 9h30, 10h45 et 17h. De 6 mois à 4 ans.

Tarif unique de 2€ par personne.

Description du spectacle : Rituel imaginaire pour la naissance. « *Pas de feu de bois mais la chaleur de la voix, chant de l'âme un peu chaman, forces vives convoquées à la ritournelle du thé* ». Dans « Entrez donc », la compagnie imagine un père qui accueille et fête son bébé. Tour à tour chaman ou musicien, il se penche et enveloppe son enfant, fraîchement arrivé, de douceur, de joie, de sons et de musiques...



## COMMERCE - ARTISANAT :

### **-Rencontre des professionnels de Boisgervilly.**

L'Union des professionnels de Boisgervilly et la Municipalité invitent tous les commerçants et artisans de la commune, **le lundi 3/10 à 20h à la salle polyvalente**, à une rencontre d'échanges pour mieux faire connaître les actions de l'association et ses orientations afin de conforter le dynamisme commercial et artisanal de la commune.

**-Nouvel artisan** : M. HEARD Yannick  
8 rue du Roi Arthur  
Plâtrier – Plaquiste.

## PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Téléphone : 02.99.06.61.72

Courriel : [paroissestelo@yahoo.fr](mailto:paroissestelo@yahoo.fr)

**Offices religieux** : le dimanche 23/10 à 9h45 à l'Eglise de Boisgervilly.

Le dimanche 09/10 à 10h30 à l'Eglise de Montauban, vous êtes invités à la messe d'accueil du nouveau curé de la paroisse, le Père Jean-Yves LEBORGNE.

## RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animatrice : Mme Francine CLOUET : 06.78.26.66.16

### **Animations de Octobre :**

Jours	Matin 11h00	Après-midi 14h30
Lundi 3	Motricité et lien social	Creuses méninges avec les élèves de Montauban
Mercredi 5		Atelier manuel
Lundi 10	Motricité et lien social	Loto
Lundi 17	Sarbacane	Chants avec Sylvianne
Mercredi 19		Atelier manuel
Lundi 24	Motricité et lien social	Jeux de société à l'EHPAD de Saint Méen
Lundi 31	Motricité et lien social	Atelier discussion

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

**28 rue Théodore Botrel**

Email : [bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr)

**Les activités proposées par Lucie ont repris**, nous vous rappelons qu'elles sont gratuites et ne nécessitent pas d'inscription préalable.

Heure du conte : mercredi 26/10 à 16h.

BB Lecteurs : vendredi 28/10 à 10h30 et 11h.

**Pour participer au mieux au dynamisme du centre bourg, l'équipe de la bibliothèque ouvre la salle d'exposition à de nouveaux services.**

Cet espace accueille déjà les expositions, les animations, la grainothèque et la tisanderie.

Lieu de rencontre, il pourrait devenir un lieu de partage.

Un endroit pour échanger des savoir-faire (tricot, travaux manuels, mécanique, jardinage...) : **l'Atelier partagé.**

Un tableau va être mis à votre disposition à la bibliothèque où vous pourrez noter vos envies : « **Je sais faire** » « **Je veux faire** ».

**Nous tenons à vous rappeler que toutes les bibliothèques sont libres d'accès. Il n'est pas nécessaire d'y être inscrit pour consulter les ouvrages ou utiliser ses services.**

**Seul l'emprunt de document nécessite un abonnement (5€ à Boisgervilly et pour toute la famille).**

## SÉCURITE :

- 1) Dans le cadre de l'aménagement du bourg, des cheminements piétons en béton désactivé ont été réalisés. **IL EST STRICTEMENT INTERDIT de stationner les véhicules sur ces zones réservées aux piétons, sous peine de verbalisation.**
- 2) **Transport scolaire départemental** : le règlement fait désormais mention de l'**obligation de porter une chasuble rétro-réfléchissante** sur les trajets domicile – arrêts de car du matin et du soir et d'attacher la ceinture de sécurité dans le car pendant tout le trajet. En cas de non-respect, des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion seront appliquées. Le **département a remis à la rentrée à chaque élève**, pris en charge par un service de transport départemental, **une chasuble rétro-réfléchissante** ainsi qu'un dépliant « Passeport pour la sécurité », informant des règles de sécurité et de discipline à respecter.

## VIE ASSOCIATIVE :

### **JSB Basket :**

Les championnats ont repris dans toutes les catégories.

Vous pouvez consulter les jours et heures d'entraînement sur le site <http://www.ocmbasket.com/>.

Pour tout renseignement : Monique PETITPAS au 02.99.06.53.20 ou [petitpas.monique@wanadoo.fr](mailto:petitpas.monique@wanadoo.fr).

L'entraînement du sport adapté a lieu le lundi de 18h à 19h. Contact : Olivier LE DUFF au 06.44.22.11.74.

### **JSB Randonnée :**

Dates pour le mois d'Octobre : les mardis 4, 11, 18 et 25/10.

La randonnée du samedi aura lieu le 08/10. Le covoiturage se fait au parking du terrain de foot. Départ à 13h45.

Il est toujours possible de rejoindre le groupe.

Pour la saison 2016-2017, n'oubliez pas de renouveler votre certificat médical.

Contact : Hubert PETITPAS au 02.99.06.53.20 ou 06.89.76.26.93 - Email : [petitpashubert@gmail.com](mailto:petitpashubert@gmail.com).

### **Club du Bois Joly :**

- Rencontre adhérents les jeudis 06 et 20/10 derrière la Mairie : palets, belote, marche.
- Repas annuel du club le jeudi 13/10 à 12h à la salle polyvalente (sur inscription auprès de Jean-Claude BOBET au 02.99.06.46.84).

### **Union des Professionnels de Boisgervilly (UPB) :**

Vous avez été nombreux à participer au repas moules-frites et nous vous en remercions. C'est toujours avec le même plaisir que nous organisons cette soirée. En espérant que vous avez passé un bon moment en notre compagnie.

N'hésitez pas à faire remonter vos impressions auprès des adhérents de l'association.

Maintenant, il nous faut nous occuper du marché de Noël qui se déroulera le vendredi 9/12. Si vous, ou des personnes de votre entourage, souhaitent vendre des produits, créations... vous pouvez contacter Serge SIMON au 06.85.05.03.28.

### **Gymnastique volontaire :**

Horaires de cours :

- Gym adulte le lundi de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30.
- Loustic gym à partir de 3 ans le mardi de 17h15 à 18h et de 18h15 à 19h.
- Gym douce le jeudi de 10h30 à 11h30.
- Zumba le samedi de 9h30 à 10h30.

Contacts et renseignements : Paulette JALLIER au 02.99.06.66.33 ou [paulette.jallier@orange.fr](mailto:paulette.jallier@orange.fr) – Irène CHEVRIER au 02.99.06.66.34.

### **Art floral :**

Reprise des activités de l'atelier Art floral le mardi 21/10 à 14h ou à 20h dans la salle des associations (derrière la Mairie).

Renseignements : Evelyne GICQUEL au 06.37.80.94.03.

### **JSB Badminton :**

Les séances ont lieu le lundi à 19h et le jeudi à 18h.

Renseignements auprès d'Alain SEVER au 06.12.70.95.92.

## PRATIQUE / NOUVEAU SERVICE :

**Pour vos passeports, optez pour le timbre électronique sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/> :**

L'achat d'un timbre fiscal en ligne est simple, sécurisé et rapide :

- 1) A quoi sert-il ? Le timbre électronique est utilisé pour payer les droits de certaines formalités administratives et **principalement la demande de passeport.**
- 2) Sous quelle forme le présente le timbre électronique ?  
Il peut prendre **deux formes** : un code 2D (QR code) et un identifiant à 16 chiffres.  
Il peut être délivré **sur deux supports** : un document PDF avec le code 2D qui peut être scanné directement depuis un téléphone par le service chargé de recevoir votre demande ou un sms contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre demande.
- 3) Avantages pour les usagers : timbre fiscal non nominatif qui s'achète 7 jours sur 7, remboursable pendant 1 an et valable 6 mois à compter de sa date d'achat, même si le montant de la formalité a changé.

## GESTES DU MOIS :

**Ramona**ge : A l'arrivée de l'hiver, le ramonage du conduit d'une cheminée ou d'un poêle à bois est obligatoire afin de limiter les risques d'incendie et d'intoxication. L'occupant d'un logement doit le faire au moins une fois par an.

**Gérer en autonomie vos déchets verts en pratiquant ou en améliorant vos techniques de jardinage et de compostage** : Pour cela, la Communauté de Communes Saint Méen – Montauban met à disposition gratuitement des broyeurs thermiques de végétaux.

Comment emprunter un broyeur à végétaux ?

- 1) Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la Communauté de Communes à Montauban ou sur le site internet [www.stmeen-montauban.fr](http://www.stmeen-montauban.fr) (onglet « vivre et se divertir » puis « environnement »).
- 2) Déposer le dossier complété accompagné des pièces justificatives.
- 3) Une fois votre dossier validé, une carte de prêt vous est délivrée et est à présenter au moment de la réservation et le jour de l'emprunt du broyeur, sur le lieu d'emprunt de votre choix.

Lieux d'emprunt :

-Magasin MENE LOISIRS – Route de Rennes à Saint Méen – 02.99.09.68.29.

-Magasin LA MAISON POINT VERT – 61 route de Rennes à Montauban – 02.99.06.66.97.

## ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCELIANDE (EMPB) :

**Renseignements** : 1 rue du Dr Louis Druais à Montauban, 02.99.06.60.54 ou [contact@empb.fr](mailto:contact@empb.fr). Site : [www.empb.fr](http://www.empb.fr)

## PHARMACIES DE GARDE :

Composer le 3237 d'un poste fixe

Le 01 et 02/10 : FEIT à Irodouër au 02.99.39.83.74.

Le 22 et 23/10 : GUILLOU à Saint Méen au 02.99.09.60.04

Le 08 et 09/10 : FREMOND à Saint-Méen au 02.99.09.60.04

Le 29 et 30/10 : LECORGUILLÉ à Pleumeleuc au 02.99.07.18.74

Le 15 et 16/10 : GENDRIN à Iffendic au 02.99.09.70.29

## PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

**Maire** : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

**Les Adjoints** (M. GUINARD, M. TRÉGOUËT, Mme BROUCK, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.

**Assistante sociale** : Mme GOURMELON Marjorie. Prendre rendez-vous auprès du CDAS de Montfort au 02.99.09.15.53. Plus de permanence en Mairie. L'assistante sociale se déplace uniquement sur rendez-vous.

**Conseiller départemental** : Permanence le mercredi 02/11 de 16h à 17h à la Mairie (Pierre GUITTON).